

QUESTIONS

En raison du rôle essentiel que l'apprentissage joue dans le système national de formation et sur le marché du travail, devrait-il recevoir un appui fédéral distinct de la Planification de l'emploi (PE)?

Que peut-on faire pour appuyer davantage le programme du Sceau rouge, améliorer la mobilité et augmenter le nombre de métiers assujettis à des normes nationales?

Les taux d'abandon sont-ils plus élevés que ceux relevés dans le cadre d'autres programmes de formation postsecondaire?

Étant donné que l'apprentissage est axé sur le marché, quelles sont les meilleures méthodes susceptibles d'augmenter la représentation des femmes et des groupes-cibles?

Les gouvernements fédéral et provinciaux peuvent-ils ensemble prendre de nouvelles mesures visant à augmenter les possibilités d'apprentissage dans les métiers qui connaissent une pénurie de main-d'oeuvre spécialisée?

Jusqu'à quel point ceux qui ne terminent pas leur apprentissage utilisent-ils les compétences acquises à ce moment-là sur le marché? Occupent-ils des emplois connexes, reçoivent-ils une autre formation ou suivent-ils un autre apprentissage?

Dans quelle mesure les fluctuations économiques provoquent-elles les abandons?

B. PROGRAMMES DES DÉBUTANTS**CONTEXTE**

De nombreux nouveaux emplois apparaissent. Les exigences en matière d'études et de formation en ce qui concerne la plupart de ces emplois sont plus élevées que celles de nombreux emplois dont le nombre décroît.

La transférabilité des titres reconnus de ces emplois est souhaitable.